

07.06.2019 - 16:55 Uhr

Interpharma appelle à une clarification rapide de l'accord-cadre avec l'UE et à la signature rapide de l'accord-cadre

Basel (ots) -

En tant que représentante de la principale branche d'exportation de la Suisse, Interpharma salue la claire décision prise aujourd'hui par le Conseil fédéral contre l'initiative de résiliation. Cette initiative affaiblirait fortement la place économique et pharmaceutique qu'est la Suisse. Afin d'assurer une relation encadrée et durable avec l'UE, Interpharma demande au Conseil fédéral de procéder rapidement aux clarifications au sujet de l'accord-cadre avec l'UE et d'en mettre la ratification en route.

Pour un pays orienté vers l'exportation comme l'est la Suisse, avec un volume global d'exportations vers l'UE de 120 milliards de francs suisses, la disparition des accords bilatéraux, demandée par l'initiative de résiliation, serait fatale. L'UE est le principal marché de la Suisse en général et de l'industrie pharmaceutique en particulier. Les exportations de l'industrie pharmaceutique pratiquant la recherche se montent à plus de 90 milliards de francs, soit plus de 20 fois le chiffre d'affaires qu'elle réalise en Suisse. Environ la moitié de ces exportations vont vers l'UE. La branche pharmaceutique et sa chaîne de valeur ajoutée ont donc besoin du libre accès au marché intérieur européen.

De même, les accords sur l'élimination des obstacles techniques au commerce et sur la libre circulation des personnes sont décisifs pour l'industrie pharmaceutique suisse. La seule reconnaissance de la conformité des produits pharmaceutiques permet d'économiser 150 à 300 millions de francs par an. La libre circulation des personnes assure un recrutement rapide et non bureaucratique de personnel spécialisé originaire de pays de l'UE. Pour une industrie de la connaissance, il est nécessaire d'attirer des professionnels qualifiés étrangers. Pour sauvegarder la voie bilatérale, continuer à faciliter l'accès au marché et éviter l'érosion des accords d'accès au marché existants, Interpharma considère qu'il est nécessaire que le Conseil fédéral éclaircisse le plus vite possible les questions en suspens et signe rapidement l'accord-cadre avec l'UE.

Contact:

Anita Geiger, responsable de la communication
Tél. 061 264 34 14, anita.geiger@interpharma.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002276/100828983> abgerufen werden.